

Appel d'offres – Agence de production de contenus créatifs Rapport annuel 2019 Initiative Ile-de-France

Lieu : Initiative Ile-de-France – 36, rue des Petits-Champs 75002 Paris
Représenté par : Nadège HAMMOUDI, responsable animation plateformes et communication
Date limite de remise des offres : 24 janvier 2020

Article 1 - Objet

L'appel d'offres a pour objet la désignation d'une agence de création de contenus dans le cadre de la création graphique et publication du rapport annuel 2019 d'Initiative Ile-de-France, 1^{er} réseau d'accompagnement, de financement et d'hébergement des entrepreneurs d'Ile-de-France. L'agence aura également en charge la création de 5 déclinaisons personnalisées d'un rapport annuel mutualisé pour des plateformes Initiative, déclinaison locale du rapport annuel régional (même charte graphique mais contenu différent du rapport annuel régional).

Article 2 - Conditions de l'appel d'offres

Les prestations comprennent la mise en page des éléments transmis (textes, chiffres, photos) et la création de graphiques à partir de données chiffrées. Initiative Ile-de-France centralisera les éléments des plateformes Initiative pour la réalisation de leur rapport annuel personnalisé et sera l'unique interlocuteur de l'agence retenue.

Article 3 - Durée

L'appel d'offres concerne la réalisation d'un rapport annuel régional et de 5 rapports annuels locaux entre février et mai 2020. Le délai de validité des offres est de 30 jours. Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Article 4 - Prix

Les prix s'entendent : fermes, unitaires, toutes taxes comprises, réputés établis aux conditions économiques en vigueur au moment de la date limite de dépôt des offres.

Article 5 - Candidature des offres

Offres à envoyer sous forme de devis à Initiative Ile-de-France par mail à l'adresse suivante : nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr

Article 6 - Publication de l'appel d'offres

L'appel d'offres est publié sur le site internet d'Ile-de-France Initiative <http://www.initiative-iledefrance.fr> en date du 11 décembre 2019. Il pourra être transféré par mail au prestataire si nécessaire.

Article 7 - Conditions d'attribution

Les offres devront être conformes à l'appel d'offres. L'offre retenue sera celle qui répond au mieux en termes de qualité et de prix, après négociation éventuelle avec les autres offres.

CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges a pour objet la désignation d'une agence de conseil et de production de contenus créatifs chargée de la réalisation du rapport d'activité annuel 2019 d'Initiative Ile-de-France et de 5 rapports annuels de plateformes Initiative d'Ile-de-France.

Nadège Hammoudi

Responsable animation plateformes et communication

Tél. : 01 44 90 87 02

nadega.hammoudi@initiative-iledefrance.fr

A) Le contenu

Rapport annuel régional

Principal outil de communication institutionnelle du réseau, le rapport annuel d'Initiative Ile-de-France reflète notre réseau.

Il devra nécessairement comporter une partie « immuable » afin de permettre aux lecteurs de suivre l'évolution et de s'y retrouver d'une année sur l'autre, mais il devra également comporter un caractère « évolutif » en fonction des axes stratégiques que le réseau souhaite mettre en avant.

La partie « immuable » devra être composée des chapitres suivants :

- Les chiffres clés annuels
- Un édito du président d'Initiative Ile-de-France
- Une présentation de notre réseau
- L'activité en nombre d'entreprises, d'entrepreneurs et d'emplois créés par les plateformes d'accompagnement et de financement Initiative
- L'activité en nombre d'entreprises et d'emplois créés par les structures d'hébergement adhérentes à notre réseau
- La typologie des entreprises
- La typologie des entrepreneurs
- Les ressources du réseau
- L'interview d'entrepreneurs du réseau
- La cartographie de nos points d'implantation

Le contenu éditorial sera réalisé par l'équipe du pôle communication. Ce poste ne sera donc pas imputé sur le budget global de la présente consultation.

L'édition 2019 du rapport annuel d'Initiative Ile-de-France est consultable [en cliquant ici](#).

Rapport annuel plateformes

L'agence aura également en charge la création de 5 déclinaisons personnalisées d'un rapport annuel mutualisé pour des plateformes Initiative, déclinaison locale du rapport annuel régional (même charte graphique mais contenu différent du rapport annuel régional).

Le rapport annuel mutualisé devra nécessairement comporter une partie « immuable » commune aux 5 plateformes mais il devra également comporter des pages libres en termes de contenus personnalisés.

La partie « immuable » devra être composée des chapitres suivants :

- Les chiffres clés annuels
- Un édito du président de la plateforme
- Une présentation de la plateforme
- L'activité en nombre d'entreprises, d'entrepreneurs et d'emplois créés par la plateforme
- La typologie des entreprises
- La typologie des entrepreneurs
- Les ressources de la plateforme
- Des citations d'entrepreneurs de la plateforme

Initiative Ile-de-France centralisera les éléments des plateformes pour la réalisation de leur rapport annuel personnalisé et sera l'unique interlocuteur de l'agence retenue.

Les éditions 2019 des rapports annuels personnalisés sont consultables [en cliquant ici](#).

B) La pagination

En 2019, le nombre de pages du rapport annuel d'Initiative Ile-de-France est était de 20 pages et celui du rapport annuel des plateformes de 16 pages.

Le format du rapport n'est pas défini mais celui-ci devra être facilement pris en main et expédié par courrier.

C) La création

Il conviendra de trouver le bon équilibre entre la proposition d'univers graphique et le respect de la charte graphique d'Initiative Ile-de-France (notamment du marketing de son offre).

La dimension humaine (visages humains) de même que la parité homme/femme et la mixité des publics cibles (séniors, jeunes...) devra être prise en compte dans la recommandation d'iconographie.

A cet effet, Initiative Ile-de-France dispose de photos HD libres de droits de créateurs aidés par les plateformes du réseau qui pourront être mises à disposition.

D) Les cibles

- Interne : permanents, bénévoles du réseau
- Externe : institutionnels et politiques, financeurs, prescripteurs, partenaires publics et privés, créateurs d'entreprise, prestataires, fournisseurs, journalistes...

E) La date de sortie impérative

Le rapport annuel d'Initiative Ile-de-France devra être prêt à imprimer pour le 24 avril 2020.

Les rapports annuels des plateformes devront en fonction des plateformes être prêts à imprimer entre avril et juin 2020 (calendrier à définir avec chaque plateforme).

La création de plusieurs rapports annuels en parallèle devra être envisagé par l'agence.

F) Les prestations demandées

La recommandation globale de chaque agence devra nécessairement comporter :

- **Un concept graphique pour l'ensemble du rapport annuel régional et des rapports annuels plateformes**
- **Une proposition de planning.**
- **Une estimation budgétaire détaillée (HT et TTC)** intégrant les honoraires, les frais de création (direction artistique, conception et rédaction), de secrétariat de rédaction ainsi que les frais afférents (fournitures). Estimation à établir dans la limite du budget alloué, soit **4 700 € TTC pour le rapport annuel régional et 1 500 € TTC pour chaque rapport annuel plateforme.**

- **Des modalités d'organisation** et de fonctionnement (pilotage, validation).
- **Le profil de l'équipe** en charge du projet (conseil/commerciale et créative).

G) Les conditions de la consultation

Le budget alloué : enveloppe maximale de **4 700 € TTC pour le rapport annuel régional et 1 500 € TTC pour chaque rapport annuel plateforme.**

La réponse attendue : L'offre se fera sur la base de ce cahier des charges.

Le choix de l'agence se fera sur les critères suivants :

- La pertinence de la recommandation
- La créativité et l'originalité de la recommandation
- Le respect de l'enveloppe budgétaire
- Le calendrier de travail respectant les délais impartis
- La méthodologie de travail proposée

Le prestataire s'engagera sur un planning de réalisation en tenant compte des délais de validation interne au sein d'Initiative Ile-de-France.